

Compte-rendu
Apéro discussion – Les Thiollières
Mardi 7 juin 2022

1. Déroulement

L'événement a eu lieu de 18h à 20h au croisement du chemin des Thiollières et de l'impasse de Lachat à Pérignat. Une vingtaine de personnes sont venues à l'événement. Il s'agissait d'un **apéritif convivial pour discuter de la vie de quartier**, avec à l'appui un **questionnaire de satisfaction** autour de Camille-Lùla Zamith, chargée de mission dédiée au Village en chantier et Thaïs Marques du collectif *Rural Combo*.

2. Réception

Les participant-es ont été **très réceptif-ves à la démarche et beaucoup d'entre elles ont exprimé leur satisfaction face à l'initiative de la mairie**. Elles ont également souligné le plaisir à se retrouver dans le cadre d'un moment convivial, et indiqué souhaiter renouveler la pratique des repas de quartier aux Thiollières. Plusieurs personnes récemment installées dans le quartier étaient heureuses de pouvoir discuter avec leurs voisin.es.

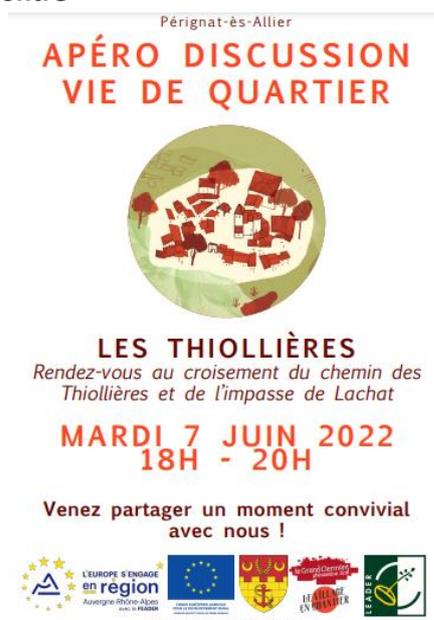
3. Contenu des échanges

Globalement les habitant-es des Thiollières qui étaient présent-es ont dit **être satisfait-es de leur quartier**. Ces dernier-es apprécient la tranquillité et l'ambiance qui y règnent, la vue, les champs, la proximité des promenades. Les participant.es ont fréquemment indiqué avoir de très bonnes relations de voisinage. Ceci étant, **plusieurs améliorations pourraient principalement être apportées** :



Sur le quartier, des sujets particuliers ont été évoqués :

- **Le souhait de bénéficier d'espaces publics propices à la rencontre**
 - De nombreuses personnes indiquent **leur envie que le terrain de pétanque** sur la placette où a lieu l'apéro-discussion soit remise en état de jouer ;
 - Plusieurs indiquent le souhait d'y installer un **banc**. Deux personnes y sont opposées ;
 - Plusieurs personnes indiquent en particulier souhaiter avoir **plus d'occasions de passer du temps avec leurs voisin.es** dans le quartier.
- **Besoin de trottoirs aux Thiollières**
 - Afin de pouvoir laisser plus de place et de sécurité aux piéton·es pour se rendre dans le bourg.
- **Le besoin d'entretien des espaces verts.** Plusieurs points sont évoqués :
 - L'entretien des fossés ;
 - La taille des arbres ;
 - Le risque de chutes d'arbres près de Lachat ;
 - La tonte de la rue des Thiollières et des chemins (notamment à cause des serpents).
- **Nuisances sonores et olfactives** (abolements de chiens, feux) ;
- Une personne souligne la crainte que soient utilisés des **produits nocifs (pesticides) dans certains champs** à proximité des particuliers notamment ;
- Deux personnes soulignent les problèmes engendrés par la **vitesse des voitures** sur le chemin des Thiollières ;
- Une personne s'interroge sur la légitimité de la présence de **chasseurs** dans un champ près des Thiollières.



Sur le village, d'autres souhaits ont été évoqués :

- **Espace public**
 - Globalement les habitant.es sont satisfait.es des espaces publics de Pérignat, toutefois plusieurs personnes aimeraient que le **village soit plus animé**, que ses espaces publics aient davantage de **convivialité** ;
 - Une personne dit regretter les fêtes de quartier, les feux de la Saint Jean, les Epouvantails, les fêtes de la musique ;

Sur la place Onslow en particulier

- Plusieurs personnes soulignent l'importance de la Maison Grenouille, et d'autres souhaiteraient davantage de **concerts**
- Quelques un.es mentionnent le besoin de **bancs publics** sur la place Onslow, notamment pour les promeneur.euses et les habitant.es de la MARPA en balade ;
- Une personne ayant des difficultés à se déplacer et n'ayant pas de carte « mobilité inclusion »¹ mentionne ses difficultés à accéder à la Poste et à la mairie ;
- **Végétalisation**
 - La végétalisation apparaît encore comme une **demande majeure des habitant.es** ;

¹ Information à la fin du document



- En particulier, la place de l'église est mentionnée ;
 - Plusieurs personnes disent leur souhait que le village ait davantage d'arbres.
- **Patrimoine bâti**
 - Plusieurs personnes aimeraient que l'**église** de Pérignat soit rénovée ;
 - Que les **façades dans le village soient plus uniformes**, plus cohérentes avec l'image d'un **village vigneron**, que les crépis ne cachent pas les pierres ;
 - Quelques personnes aimeraient qu'une **loge** soit remise en état.
- **Circulation et stationnement**
 - Plusieurs personnes indiquent être favorables à ce que **la circulation de transit dans le village soit interdite en voiture sauf résident.es** ;
 - Plusieurs personnes indiquent que les **trottoirs** du village pourraient être plus larges, et qu'ils sont parfois même inexistant, rendant la circulation à pied difficile ;
 - Quelques personnes réclament davantage de **stationnement** autour de la **MARPA** ;
 - Plusieurs personnes indiquent être favorables à une **déviatio**n pour le village. Quelques-unes s'y opposent fermement ;
 - Une personne indique le besoin de **pouvoir circuler plus aisément à vélo** dans le village en particulier pour se rendre à la Sagne ;
 - Une personne mentionne le besoin de refaire la **rue de la Résistance**.
- **La Sagne**
 - Plusieurs personnes aimeraient pouvoir avoir accès aux **terrains de tennis** ;
 - D'autres réclament des **bancs, de l'ombre, et un accès à l'eau** sur le secteur.
- **Ecopôle**
 - un-e habitant-e mentionne un **manque de places de stationnement près de l'Ecopôle**.

[Retour de la mairie](#)

Tous les sujets abordés lors de ces échanges vont être repris pour travailler sur des propositions à court, moyen ou long terme. Beaucoup d'entre eux sont ou seront traités dans le cadre de la démarche *Le Village en chantier*.

C'est notamment le cas de la circulation, et en particulier la question de celle des voitures dans le centre bourg, qui a été beaucoup débattue. Des solutions assez proches ont été proposées dans tous les ateliers ou les réunions de quartiers. Elles proposent de limiter cette circulation automobile pour bénéficier de davantage de sécurité pour les piétons et les cyclistes, particulièrement pour les enfants se rendant à l'école.

La question de la végétalisation est aussi un sujet récurrent abordé par les habitants sous l'angle de la qualité du cadre de vie mais aussi de celui de l'absorption et de la rétention d'eau, donc de la perméabilité des sols. Dans le cadre du chantier participatif de fin avril, des plantations ont été réalisées sur la place de l'église et sur les massifs implantés à la place de l'ancienne bibliothèque. Un chantier participatif de plantation est prévu à l'automne sur l'ensemble du village.

Le secteur de la Sagne a fait l'objet d'un arpentage et d'ateliers de réflexion collective en juin. Le scénario retenu pour le chantier participatif de septembre-octobre répond à certaines attentes exprimées par les habitants des Thiollières : faire de l'ombre, un point d'eau, des bancs.



Les prochaines sessions du *Village en Chantier* porteront sur l'habitat puis sur les questions environnementales. Nous souhaitons qu'elles nous permettent de trouver ensemble les réponses à nos interrogations communes pour améliorer le cadre de vie de notre village. Nous vous invitons à y participer nombreux.

Vous êtes en situation de perte de mobilité ? Vous pouvez demander la Carte Mobilité Inclusion (CMI)

Comment obtenir la CMI stationnement ?

Il existe deux places réservées au stationnement pour les personnes en perte de mobilité sur la place Onslow : l'une près de l'entrée de la mairie, l'autre près l'église. Pour pouvoir les utiliser il faut bénéficier de la Carte Mobilité Inclusion mention « stationnement ».

Celle-ci donne le droit à son titulaire ou à la personne qui l'accompagne de stationner gratuitement et sans limite de durée sur toutes les places de stationnement public, sur la voirie en surface (mais pas dans les parkings privés).

La CMI stationnement est attribuée aux personnes :

- qui subissent une **réduction importante de la capacité et de l'autonomie de déplacement à pied** (périmètre de marche inférieur à 200 mètres, utilisation systématique d'une aide humaine ou technique pour les déplacements ou d'une oxygénothérapie) ou qui ont **besoin d'un accompagnement par une tierce personne pour les déplacements** ;
- qui sont **bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**.

Comment faire sa demande ?

Deux organismes peuvent la délivrer :

- La **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** dans la majorité des cas ;
- Le **Conseil Départemental** dans le cas des personnes de plus de 60 ans qui font la demande de l'APA. Ces dernières peuvent demander la CMI dans ce cadre.

Quatre documents sont demandés :

- Le **formulaire de demande** à la MDPH (cerfa n°15692*01) ;
- Le **certificat médical** à joindre à la demande MDPH (cerfa n°15695*01) ;
- Une **carte d'identité** recto verso ;
- Un **justificatif de domicile** de moins de trois mois (facture d'électricité, de téléphone, avis d'impôt sur le revenu...).

Ensuite, vous recevrez un courrier de l'imprimerie nationale (Lille) pour transmettre une photographie d'identité.

L'obtention de la CMI prend en moyenne 8 mois en comptant le traitement, la fabrication et la réception de la carte.

Les anciennes cartes sont valables jusqu'au 31 décembre 2026.

Si vous souhaitez être accompagné.e dans cette démarche, n'hésitez pas à vous rendre à la mairie.

